



COMMUNE D'ECLEPENS



NOVEMBRE 2012-1

Vente de vin de la commune

La vente de vin de la commune aura lieu à la buvette du football le

samedi 1^{er} décembre 2012 de 10h. à 12h.

Pinot noir (70 cl) à Fr. 11.-- / bouteille

Pinot gris (50 cl) à Fr. 9.-- / bouteille

Paiement comptant

Merci de vous munir d'emballages pour le transport de vos bouteilles.



Calendrier de l'Avent

Nous comptons sur votre participation en décorant une fenêtre pour le calendrier de l'Avent. Vous pouvez voir les dates disponibles sur le site de la commune (www.eclepens.ch).

Par avance, merci de vous inscrire soit par téléphone au 021/866 72 12 ou par mail (admin@eclepens.ch).



Déchets

Ordures ménagères : nouvelle station Villiger :

La commune s'est dotée d'une deuxième station destinée à recueillir vos ordures ménagères à la déchetterie. Cette station est indépendante de la première et est opérationnelle dès le 1^{er} novembre 2012. Les deux stations seront utilisables 24 heures sur 24 dès le 1^{er} décembre 2012.

Fonctionnement de la nouvelle station :

Mode d'emploi

- Utiliser uniquement des sacs à ordures de 35 et 60 litres
- Peser sur le bouton gauche (Vert) pour activer le système
- Suivre les instructions indiquées à l'écran
- Passer votre carte à côté de l'écran (entre les flèches)
- La lumière verte s'allume devant la bouche de dépôt
- Lever le couvercle et déposer votre sac
- C'est terminé, le pesage est en cours

Le bouton de droite (Rouge) sert à rouvrir le couvercle avant le pesage final. Il est opérationnel pendant 10 secondes après la fermeture du couvercle.

Déchetterie :

La Municipalité vous remercie de bien vouloir trier vos déchets avant de vous rendre à la déchetterie. Ceci pour une question de fluidité du trafic. La déchetterie est ouverte le lundi de 07h30 à 9h00, le mercredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 08h30 à 11h30.

Déchets encombrants:

Nous retrouvons beaucoup de petits objets (cassettes vidéo, petits jouets, petits récipients plastic,...) dans les déchets encombrants. Merci de les éliminer en les jetant avec vos ordures ménagères. Le coût d'élimination des déchets encombrants se monte à Fr. 263.- la tonne. Celui des ordures ménagères à Fr. 203.-.

Habits, chaussures:

Les habits et textiles, même très usagés mais propres, doivent être déposés dans les containers TEXAID à la déchetterie. Un container prévu uniquement pour les chaussures est à votre disposition à côté des containers à habits.

Déchets inertes :

Seules les petites quantités de déchets inertes (terre, pierre, déchets de chantier, etc), peuvent être amenées à la déchetterie.

Pour les volumes supérieurs à 1m³, prière de vous adresser au bureau communal.

Cartes journalières CFF



La Municipalité a renouvelé pour 2013 la collaboration avec la commune de La Sarraz pour l'achat de cartes journalières CFF.

Vous pourrez continuer de vous procurer des cartes au prix préférentiel de Fr. 40.- pièce.

Ces cartes peuvent être réservées auprès de l'administration communale de La Sarraz au 021 866 02 24 et retirées **contre paiement comptant** à son guichet pendant l'horaire suivant :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30
- mercredi de 13h30 à 18h00

Le calendrier des disponibilités est visible sur le site www.lasarraz.ch



Clé essence

Nous vous rappelons que grâce au partenariat entre TOTAL (Suisse) SA et la commune d'Eclépens, vous pouvez obtenir gratuitement une clé vous permettant de faire le plein d'essence aux stations POCO et de bénéficier d'une réduction de 4cts par litre.

Tout complément d'information peut être obtenu au 0800 63 63 52.

Parkings

La Municipalité sera prochainement en mesure de verbaliser tous les véhicules stationnés aux endroits interdits et inappropriés.

De ce fait, si vous rencontrez des difficultés de parcage, nous vous encourageons vivement à utiliser les parkings à votre disposition dans la commune.



La Municipalité